

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Brussels, May 1975

PUBLICATION OF THE FOURTH REPORT ON COMPETITION
POLICY

The Commission has just published its annual Report on Competition Policy, the fourth of its kind addressed to the European Parliament; the Report gives a general survey of developments in the Community's competition policy in 1974.¹

Developments in the application of competition policy to firms, described in the report, to some extent reflect the difficulties currently facing the Community as a result of inflationary trends and the energy crisis (work on establishing the causes of price disparities and enquiries into the conduct of the oil companies). Attention is also paid to new guidelines emerging from decisions in individual cases on matters such as patent licensing agreements, selective distribution systems and joint ventures.

General questions and legal matters relating to the application of antitrust law are dealt with in considerable detail (e.g. the relationship between national and Community law and the Regulation on periods of limitation), as are the judgments of the Court of Justice. The main decisions and measures taken by the Commission on restrictive practices, dominant positions and mergers are also described. These concern pricing and market-sharing agreements, import restraints, and interim measures of protection in relation to corporate mergers.

The report then goes on to consider the policy applied in the field of state aids, which also reflects the economic and structural difficulties facing the Community; here, attention is paid both to the continued application of earlier measures (new approach to coordination of regional aids in the enlarged Community) and to new ideas (guidelines on aids relating to environmental protection, general schemes of aid). Reference is also made to the positions taken concerning individual industries (notably shipbuilding and textiles).

The third part of the report sets out the most significant data on the degree of and changes in concentration. For the first time the Commission has been able to publish figures for industry in the enlarged Community. Its analysis is based on information gathered from the specialist press and on the latest results of its research programme. It gives an idea of the present position as to economic concentration in the Community.

¹ Obtainable from the Official Publications Office of the European Communities, Boîte postale 1003, Luxembourg.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, mai 1975

PUBLICATION DU QUATRIÈME RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE

La Commission vient de publier son rapport annuel sur la politique de concurrence, le 4ème du genre établi à la demande du Parlement européen. Ce rapport donne une vue d'ensemble de la politique de concurrence de la Communauté au cours de l'année 1974 (1).

Les actions menées au titre de la politique de concurrence appliquée à l'égard des entreprises qui y sont décrites, reflètent pour partie les difficultés auxquelles se trouve actuellement confrontée la Communauté en raison des tendances inflationnistes et de la crise de l'énergie (identification des causes de disparités de prix, enquêtes sur le comportement des compagnies pétrolières). Le Rapport fait par ailleurs le point des développements intervenus dans la définition d'orientations nouvelles qui se préciseront dans des décisions sur des cas concrets (accords de licence de brevet, systèmes de distribution sélective, créations de filiales communes).

Une place importante est faite aux questions d'ordre général ou réglementaires qui se posent dans l'application des règles de concurrence (relations entre droit communautaire et législations nationales, règlement sur la prescription) ainsi qu'à la jurisprudence de la Cour en la matière. Sont enfin reprises les principales décisions et mesures arrêtées par la Commission dans le domaine des ententes, des positions dominantes et des concentrations. Elles concernent notamment des accords de prix, de répartition de marchés et de limitation des importations, ainsi que des mesures conservatoires prises dans des affaires de concentration entre entreprises.

Le rapport expose en second lieu la politique suivie en matière d'aides d'Etat, qui reflète elle aussi les difficultés d'ordre conjoncturel et structural de la Communauté et qui a été marquée aussi bien par la poursuite d'initiatives engagées précédemment (nouvelle solution de coordination des aides à finalité régionale pour la Communauté élargie), que par de nouvelles initiatives (lignes directrices concernant les aides spécifiques à l'environnement, régimes d'aides générales). On y trouve enfin différentes prises de position en matière d'aides à finalité sectorielle (notamment construction navale, industrie textile).

La troisième partie du rapport est consacrée à la présentation des données les plus significatives sur le niveau et l'évolution de la concentration. Pour la première fois, la Commission est en mesure de publier quelques résultats concernant la Communauté élargie. L'analyse se base sur l'exploitation des informations publiées dans la presse spécialisée ainsi que sur les résultats les plus récents du programme de recherche de la Commission. Elle permet de donner une idée de l'état actuel de la concentration économique dans la Communauté.

(1) Ce document est disponible auprès de l'Office des Publications officielles des Communautés européennes, B.P. 1003. Luxembourg.